

COMITE DE PILOTAGE GEMA / NATURA 2000

29/04/2025, 14h00

Argelès-Gazost, grande salle de la terrasse

Relevé de décisions



Prénom, NOM	STRUCTURE	FONCTION	PRESENCE
BARBE Lauriane	C PRIM	Coordinatrice	Présent(e)
BAREILLE Marie	Institution Adour	Responsable du service gestion intégrée	Présent(e)
BEN Francis	Commune de Lau-Balagnas	Adjoint au Maire	Présent(e)
BONEU Vincent	Région Occitanie	Chargé de projet Natura 2000	Présent(e)
CAMEL Mathieu	ONF	Technicien forestier	Présent(e)
CHIRAY Camille	PLVG	Chargée de mission Natura 2000	Présent(e)
CLIN François	Commune de Pierrefitte-Nestalas	Adjoint au Maire	Présent(e)
COURCHINOUX Anne-Claire	PLVG	Responsable ACI	Présent(e)
COZILIS Christian	CE3E	Directeur	Présent(e)
DANTIN Georges	CDCK65	Vice-Président	Présent(e)
DAUBEUF Hervé	EDF Hydro	Délégué territorial	Présent(e)
DEJEANNE Christelle	DDT65 BBCF	Chargée de mission biodiversité	Présent(e)
DELACOSTE Marc	Fédération de pêche 65	Responsable techniciens	Présent(e)
DUPLAN Frédéric	CD65	Technicien CATER	Présent(e)
FAREOU Jacky	Association de défense du Gave de Pau et son environnement	Adhérent	Présent(e)
FRYSOU Olivier	PLVG	Chargé de missions PI	Présent(e)

FURET Marie	SMBGP	Animatrice charte	Présent(e)
GRAVELEINE Gilbert	Commune de Saint-Créac	Maire	Présent(e)
GRAVOUIL Yann	Association des riverains du Gave de Pau	Président	Présent(e)
ISNARD Laure	Région Occitanie	Chargée de projets au service eau	Présent(e)
LABAT Bruno	CD65	Technicien CATER	Présent(e)
LACAZE René	Association de défense du Gave de Pau	Adhérent	Présent(e)
LAMANDE Nathalie	Région Occitanie	Responsable de service Natura 2000	Présent(e)
LAMARCHERE Sophie	SHEM	Interlocuteur territorial / DIRECTION REGIONALE 64/65	Présent(e)
LAPLAGNE Jean-Luc	FNE65	Représentant	Présent(e)
LECHENNE Hugues	CBNPMP	Chargé de conservation	Présent(e)
MANSANNE Emilie	Ville de Lourdes	Responsable du service Transition Ecologique et Risques Majeurs	Présent(e)
MASSON Angélique	Agence de l'eau Adour Garonne	Chargée d'intervention	Présent(e)
MENGELLE Christophe	PLVG	Vice-Président	Présent(e)
NEGRIER Daniel	FNE65	Trésorier	Présent(e)
PALLUT Valérie	PLVG	Directrice	Présent(e)
PAU Christine	DDETSPP	Chef de service	Présent(e)
RAMARD Vincent	PLVG	Technicien de rivières	Présent(e)
RIGALLEAU Jean-Marc	AAPPMA des pêcheurs lourdais et du Lavedan	Vice-Président	Présent(e)
RODRIGUEZ Joseph	Association défense Gave de Pau et son environnement	Président / fondateur	Présent(e)
ROLLET Sylvain	Parc National des Pyrénées	Chargé de mission eau et forêt	Présent(e)
ROST Marie-Thérèse	Association Davantaygue	Présidente	Présent(e)
SABATHIER Robert	Association des riverains du gave de Pau	Vice-Président	Présent(e)
SAZATORNIL Hélène	PLVG	Responsable de service GeMA	Présent(e)
WINSBACK Romain	SHEM	Alternant chargé d'études environnementales	Présent(e)
ARRIBET Pascal	Commune de Barèges	Maire	Excusé(e)
CARRERE Maryse	Sénat / CD65	Sénatrice / Conseillère départementale des Hautes-Pyrénées	Excusé(e)
KOMEZA Marie-Luce	Commune d'Estaing	Maire	Excusé(e)
LABAT Catherine	CD65	Responsable du Service Environnement Aménagement	Excusé(e)
RODES Michel	SEPANSO Aquitaine	Vice-Président	Excusé(e)
SOROSTE LEIZA Sylvie	CATLP	Responsable du service environnement	Excusé(e)
DRAAF			Excusé(e)
OFB			Excusé(e)
Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost			Excusé(e)

PJ : Présentations PowerPoint diffusées en séance, Plaquette dotation aménités rurales, guide des élus Natura 2000.

INTRODUCTION

M. MENGELLE, Président du COPIL, introduit la séance.

Il rappelle que cette réunion est organisée à minima 1 fois par an pour présenter à l'ensemble des partenaires l'avancée des projets sur le bassin du gave de Pau bigourdan. En général, nous essayons de regrouper cette réunion GeMA/Natura 2000 avec le volet PI (Prévention des Inondations). Cette année, les ordres du jour chargés et les calendriers ne l'ont pas permis. Le COPIL PI se tiendra donc le 8 juillet prochain.

Il présente les nouveaux arrivants au PLVG :

- Vincent RAMARD, technicien rivière arrivé le 17 mars 2025 en remplacement de Benjamin MAZERY, pour le secteur torrentiel,
- Jérôme SOUCHARD, technicien rivière qui a prendra son poste le 12 mai 2025 en remplacement de Romain BABIN pour le secteur fluvial.

M. MENGELLE cède ensuite la parole à Marie FURET, récemment recrutée pour travailler sur la gestion de l'eau. Suite à l'étude d'opportunité pour la mise en place d'un outil de gestion de l'eau à l'échelle du gave de Pau menée en 2022 et 2023 par le PLVG, le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau aval (SMBGP) et l'Institution Adour, les 3 collectivités se sont engagées pour l'élaboration d'une charte de gestion de l'eau sur le bassin du gave de Pau. Dans ce cadre, Marie FURET, animatrice de la charte a été recrutée le 3 février 2025, pour 3 ans, afin de construire et mettre en œuvre cette charte, en préalable à l'installation d'un SAGE (Schéma d'Aménagement des Eaux). Elle est basée au SMBGP, mais son poste, financé à 80%, est partagé entre les 3 structures sur le reste à charge. L'objectif est d'aboutir à la signature de la charte à la fin de l'été. Un important travail de concertation est mené depuis ce début d'année et certains membres du Copil ont déjà eu l'occasion de la rencontrer puisque le projet touche l'ensemble des usages et enjeux autour de l'eau, que ce soit le grand cycle de l'eau (GeMAPI), le petit cycle (eau potable et assainissement) et les autres activités et usages de l'eau.

M. MENGELLE annonce l'ordre du jour puis cède la parole à Camille CHIRAY.

SOMMAIRE

Site Natura 2000 : Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets) FR7300922

- 1 REX neutralisation de points noirs pour la Loutre d'Europe
- 2 Dotation de soutien aux communes pour les Aménités rurales (DSCAR)
- 3 Evaluation du DOCOB
- 4 Programme d'actions prévisionnel pour 2025
 - 4.1 Etudes et suivis
 - 4.2 Préservation et restauration
 - 4.3 Communication et sensibilisation

Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau

- 1 Restitution diagnostic de l'étude PPG/PGSZH
- 2 Principaux travaux PPG réalisés en 2024 et prévisionnel 2025

Autre point

Présentation de l'étude de prélocalisation des zones humides par l'Institution Adour

Site Natura 2000 : Gaves de Pau et de Cauterets (et gorges de Cauterets) FR7300922 – 17^{ième} comité de suivi

1 REX NEUTRALISATION DE POINTS NOIRS POUR LA LOUTRE D'EUROPE

Présentation des deux aménagements créés pour rétablir la continuité écologique pour la Loutre d'Europe : un à Lau-Balagnas (maitrise d'ouvrage communale), l'autre à proximité de Lourdes (maitrise d'ouvrage SNCF réseaux Occitanie).

- M. DANTIN salue le travail réalisé et l'implication de la commune de Lau-Balagnas et de la SNCF dans ce type de projet. Il indique qu'il serait intéressant que d'autres maitres d'ouvrages jouent le jeu sur leurs ouvrages. Mme LAMANDE indique que les communes seules peuvent s'emparer du sujet car la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, versées automatiquement pour les communes bénéficiaires (cf power point), peut par exemple être utilisée pour ce type de projet.
- M. LACAZE demande l'état de la population de Loutre d'Europe sur le gave de Pau. Mme CHIRAY répond que le nombre d'individus n'est pas connu ; le suivi des populations se pratique par la recherche d'épreintes. Elle ajoute que des épreintes sont observées régulièrement sur le gave de Pau y compris sur ses affluents et secteurs amonts. M. ROLLET confirme ces propos et indique que le Parc National pratique également la recherche d'épreintes de Loutre.

2 DOTATION DE SOUTIEN AUX COMMUNES POUR LES AMENITES RURALES (DSCAR)

Présentation de la DSCAR aux membres du COPIL. Nécessité de faire remonter aux acteurs de l'environnement les projets soutenus avec cette dotation pour la valoriser et la pérenniser.

Mme LAMANDE insiste sur la nécessité d'utiliser la dotation pour des projets en lien avec la biodiversité afin qu'elle soit pérennisée. Les aides pour les projets en lien avec l'environnement sont parfois peu élevées, cette dotation est donc un réel levier pour la valorisation du patrimoine naturel et les communes doivent s'en emparer.

Mme CHIRAY précise que le services GeMA du PLVG est à la disposition des communes du territoire pour les accompagner, si besoin, dans l'élaboration de projets liés à la biodiversité.

3 EVALUATION DU DOCOB

Le Document d'Objectifs du site datant de 2008, il est évalué cette année en régie. L'objectif de l'évaluation est de conclure sur l'éventuelle nécessité de réécrire le DOCOB ou le mettre à jour. Les enjeux écologiques - socioéconomiques, les objectifs, la réalisation du programme d'actions, la perception de l'animation Natura 2000 seront évalués en 2025-26.

M. RODRIGUEZ et M. LACAZE s'interrogent sur le suivi et les mesures prises pour les pollutions chimiques du gave de Pau, notamment sur l'ancien site de Yara avec 7 000 tonnes de produits phosphatés enfouis et qui représentent un réel danger pour la population notamment lors d'inondations. Mme SAZATORNIL indique que le PLVG assure le suivi physico-chimique des eaux sur une 10aine de stations sur le territoire en complément des suivis de l'Agence de l'Eau mais qu'il n'est pas compétent pour mettre en place des mesures de traitement de la pollution aux métaux lourds. Le site de Yara est suivi par les services de la DREAL (Etat). Pour rappel en 2013, les eaux avaient entouré les sarcophages sans les submerger.

M. LAPLAGNE demande si un projet d'extension du périmètre du site Natura 2000 sur la limite amont du site (secteur Bastan) est envisagé. Mme CHIRAY répond que pour le moment la réflexion n'a pas été engagée.

Mme CHIRAY fait un appel aux membres du COPIL présents pour intégrer volontairement un groupe de travail sur l'évaluation du DOCOB du site Natura 2000. Le groupe de travail aura pour objectif :

- D'apporter des éléments de connaissance selon le domaine d'activités de chacun des membres pour enrichir l'évaluation du DOCOB (domaine naturaliste et socio-économique),
- La relecture des éléments produits par l'animatrice Natura 2000 dans le cadre de l'évaluation avant la présentation au COPIL.

Lors du COPIL du 29 avril, se sont portés volontaires pour intégrer le groupe de travail :

- Mme DEJEANNE - Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées (DDT65)
- Service Environnement Risques Eau et Forêt, Bureau Biodiversité Chasse Forêt
- Mme LAMACHERE – Société Hydro-Électrique du Midi (SHEM)
- M. DANTIN – Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Occitanie (CSRPN)
- M. LECHENNE - Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)
- M. BONEU – Région Occitanie

**L'intégration au groupe de travail reste ouverte en cours de projet (courant année 2025).
Vous pouvez à posteriori vous rapprocher de l'animatrice Natura 2000 pour l'intégrer :
natura2000@plvg.fr ou 06-79-93-36-16**

4 PROGRAMME D' ACTIONS PREVISIONNEL POUR 2025

Le programme suivant a été validé par le Conseil Régional d'Occitanie et les membres du COPIL le 3 février 2025.

4.1 ETUDES ET SUIVIS

- Evaluation du DOCOB – en régie
- Poursuite des suivis de l'Ecrevisse à pattes blanches sur les secteurs à enjeux – 15 000 € TTC
- Actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire liés aux cours d'eau – Report de 2024
- Identification de fèces de Desman par ADN – 200 € TTC
- Stage de 4 mois : inventaire des odonates et rhopalocères inféodés aux zones humides et cours d'eau - 2 794,50 € TTC

4.2 PRESERVATION ET RESTAURATION

- Entretien et équipement des ouvrages pour la préservation de l'Ecrevisse à pattes blanches – en régie + intégré à la prestation citée ci-dessus
- Poursuite de la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) – en régie

4.3 COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- 1 sortie naturaliste grand public – 520 € TTC
- Interventions scolaires sur la thématique Saumon – MIGRADOUR & régie
- Edition et impression de documents de communication/sensibilisation – 1 000 € TTC

L'enveloppe totale demandée par le syndicat mixte PLVG pour l'animation des sites Natura 2000 « Tourbière et lac de Lourdes » et « Gaves de Pau et de Cauterets » s'élève à 89 886,60 € TTC. Cela comprend les prestations citées ci-dessus et les dépenses de rémunération et frais associés de la chargée de mission Natura 2000.

Plan Pluriannuel de Gestion des cours d'eau

1 RESTITUTION DIAGNOSTIC DE L'ETUDE PPG/PGSZH

Le PLVG met en œuvre encore cette année le programme 2020/24 qui se poursuit sur les années 2025/26. En parallèle, le PLVG a lancé une étude pour élaborer le prochain programme qui sera mis en œuvre sur la période 2027/31 et qui concernera à la fois les cours d'eau mais aussi les zones humides. Pour cela, le PLVG a fait appel à un bureau d'étude CE3E.

M. COZILIS, directeur de CE3E, présente le travail réalisé depuis l'été 2024 et la suite à venir avec un important volet concertation avec les élus du territoire. Dans le cadre de sa mission, CE3E a réalisé la phase de terrain en juillet 2024 sur 238 km de cours d'eau et 252 ha de zones humides et un retour terrain en janvier 2025 post crue sur 40 km en janvier 2025.

Sont présentés :

- La monographie de synthèse des données existantes,
- Le bilan technique et financier du PPG de 2018 à 2024,
- Le bilan du diagnostic par sous bassin versant sur les aspects hydrologie, morphologie et continuité écologique,
- Le diagnostic global des zones humides avec les principales altérations,
- Le diagnostic post-crue de septembre 2024,
- La synthèse des ouvrages de prévention des inondations.

En conclusion, il est annoncé que des réunions de concertations seront menées en juin sur les 4 territoires suivants :

- - Gave de Pau aval
- - Gave de Pau intermédiaire
- - Gave d'Azun et Bergons
- - Gave de Cauterets et Gave de Gavarnie

Ce travail d'échanges permettra d'entamer la seconde phase de définition de la stratégie de gestion qui sera menée à l'automne. Suivra ensuite l'élaboration du programme d'actions pour les années 2027 à 2031. Enfin, la constitution du dossier règlementaire sera réalisée afin de permettre de mener à bien les travaux qui auront été définis.

M. RODRIGUEZ s'interroge sur les coupes de bois réalisées au niveau du bois de Subercarère à Lourdes. Mme MANSANNE et M. CAMEL précisent que les travaux consistaient en la coupe d'arbres scolytés et que compte tenu de la pente et de la taille conséquente de certains sujets, certains arbres n'ont pu être retenus lors de leur abattage, ce qui a pu abimer quelques arbres de la ripisylve. Les arbres en bon état ont été conservés et une remise en état a été réalisée, avec notamment de la replantation.

Mme LAMACHERE demande si les seuils naturels infranchissables (comme sur le gave de Cauterets) et du seuil de Préchac ont été pris en compte ? M. COZILIS indique que les seuils naturels ne sont pas pris en compte car il n'y a pas d'intervention à prévoir dessus. Par contre, le seuil de Préchac représente un obstacle à la continuité sédimentaire bien que la continuité piscicole soit assurée via la passe à

poissons. Mme SAZATORNIL précise qu'une réunion de travail est prévue le 20 mai avec la CCPVG et les communes pour évoquer le sujet du lac des gaves.

L'association des riverains du lac des gaves s'inquiète de la forte mobilité du gave de Pau en amont du seuil de Beaucens entraînant l'érosion de terres agricoles. Par ailleurs, en rive gauche, un chemin de randonnée très fréquenté est menacé et présente un risque de chute par effondrement des berges même sans crue. Ils demandent ce qu'il est prévu de faire. Mme SAZATORNIL indique que les terres agricoles n'ont pas vocation à être protégées par des aménagements en dur. Des aménagements en génie végétal pourraient être fait mais ils nécessiteront un retalutage de la berge ce qui occasionnera encore de la perte foncière. M. MENGELLE rappelle que la piste a été fermée au public par arrêté municipal et qu'un travail est en cours sur ce sujet entre la CCPVG, le PLVG et les communes.

M. LECHENNE demande si un lien a été fait entre l'état des zones humides et des cours d'eau, notamment sur l'évolution des habitats à la suite des crues. M. COZILIS indique qu'une corrélation peut effectivement être faite. Les crues peuvent avoir des effets bénéfiques sur les habitats en permettant leur régénération et le départ des EEE mais le risque de recolonisation des secteurs impactés par les EEE est bien présent. Le travail sur l'espace de mobilité des cours d'eau est important sur ces secteurs.

2 PRINCIPAUX TRAVAUX PPG REALISES EN 2024 ET PREVISIONNEL 2025

Les principaux travaux du PPG menés durant l'année 2024 sont présentés ainsi que le programme prévisionnel de 2025.

En synthèse, plus de 29km de cours d'eau et près de 54 000m² ont été gérés via des travaux :

- D'entretien courant des cours d'eau, notamment suite à la crue de septembre 2024,
- De restauration de ripisylve par coupe sélective, gestion des espèces exotiques envahissantes et replantation,
- De gestion d'annexes fluviales pour améliorer leur état et leur fonctionnement en crue,
- Et de gestion des atterrissements par coupe de la végétation et griffage pour favoriser la reprise des matériaux et améliorer le transit sédimentaire.

Le projet de restauration de la zone humide du bois de l'Abèd, sur et en partenariat avec la commune d'Arras-en-Lavedan, est présenté.

Enfin, les travaux menés par d'autres collectivités et accompagnés par le PLVG sont également exposés :

- Traitement de la décharge et restauration de berge en génie-végétal sur le gave de Pau à Agos-Vidalos,
- Protection de berge en génie-végétal du gave de Pau à Beaucens pour le compte de la CCPVG.

Autres points

Marie BAREILLE, responsable du service Gestion intégrée à l'Institution Adour, présente l'étude de prélocalisation des zones humides du bassin de l'Adour et des Landes hors bassin de l'Adour.

M. DANTIN demande si la cartographie de la végétation a été utilisée ? Mme BAREILLE répond par la négative.

Mme MASSON demande si les données disponibles sur le département 65 ont été reprises ? Mme BAREILLE indique qu'effectivement les zones humides effectives et potentielles ont été utilisées par comparaison.

M. LECHENNE demande si les données des sites Natura 2000 ont été utilisées ? Mme BAREILLE répond par l'affirmative ; les cartographies d'habitats ont été récupérées pour tous les sites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

Rédaction : Camille CHIRAY et Hélène SAZATORNIL

Validation : Christophe MENGELLE, Président du Comité de Pilotage